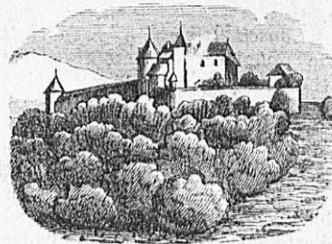




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50  
» » 6 mois » 2.—  
Pour l'Étranger le port en sus.  
Prix du Numéro 15 Cts.  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.  
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.  
Réclames 50 Cts. la ligne.  
Lettres et argents franco.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

BULLE, le 23 Mai 1884.

## La conversion de la dette d'Etat.

Deux questions d'un intérêt considérable pour le canton de Fribourg ont occupé notre Grand Conseil pendant sa dernière session de printemps et ont eu le privilège d'attirer sur elles l'attention du pays tout entier: nous voulons parler du projet de conversion de l'emprunt de 1879 et de la pétition des 11,383 citoyens, demandant la nomination des syndics par le peuple.

La conversion de la dette cantonale, opérée en 1879 sous la direction de M. Weck, avait eu pour conséquence, il est vrai, une diminution des charges de l'Etat, mais cette opération trop précipitée, faite en dehors de toute concurrence avec une perte de 5 % accordés comme provision, avait été trop onéreuse et le devenait chaque jour davantage, par l'addition annuelle du 1 % au capital de chaque obligation: c'est ainsi qu'au bout de cinq ans, l'addition du 1 %, différé au capital primitif, coûte au pays, sur les 17,986,000 fr., qui forment le solde de la dette, fr. 896,800: cette somme allait grossissant chaque année de 88,000 fr., ce qui, avec le temps, eût rendu toute conversion de la dette de l'Etat, si non impossible, du moins très onéreuse. Ces considérations et l'état pléthorique du marché financier, inspirèrent à ceux-là même qui avaient traité avec Fribourg l'emprunt de 1879 l'idée d'une nouvelle conversion.

La banque commerciale de Bâle, d'accord, nous dit-on, avec certains financiers de la capitale, offrait de se charger de la conversion de l'emprunt de 1879 en nouveaux titres de 4 % net, au prix à forfait de 96 1/2. Le solde de la dette étant de 18 millions et l'Etat se réservant 4 millions pour ses caisses, le nouvel emprunt se trouvait réduit à 14 millions, lesquels, au cours de 96 1/2, aurait produit 13,510,000 francs, soit une perte sèche de fr. 490,000, accordée comme commission d'émission. Ce chiffre était évidemment exagéré et nullement en rapport avec le prix actuel du loyer de l'argent.

La caisse d'amortissement, après étude de l'opé-

ration en projet, en vint à offrir le cours de 98 %, ce qui provoqua une nouvelle proposition de 98. 13 de la part de la banque commerciale de Bâle, laquelle passa, à ce cours, une convention, renfermant des conditions assez onéreuses, avec le Conseil d'Etat de Fribourg, sous réserve de la ratification de l'Autorité législative, qui en fut nanti immédiatement, soit le vendredi 16 mai.

Sur l'observation de M. le député Bielmann qu'il ne fallait pas, en hâtant trop l'opération, répéter les errements de 1879 et priver le canton de conditions meilleures, la Direction des Finances, qui a agi, du reste, très-correctement dans toute cette affaire, déclare qu'elle ne demandait pas mieux que de recevoir des offres meilleures et d'en faire éventuellement son profit.

Le lendemain, samedi, arrivait à Fribourg M. Passavant, chef de l'importante maison Passavant et C<sup>o</sup> de Bâle, lequel se faisait présenter, par M. le député J. Glasson, au Président et au Vice-Président du Conseil d'Etat, et déposait l'offre ferme de 99 %, ce qui constituait un bénéfice de fr. 121,800 sur l'offre dernière de 98. 13.

Le Grand Conseil nommait une commission de neuf membres, avec mission d'examiner le projet de convention et d'y apporter les modifications qui pourraient surgir dans le cours des négociations. L'article 14, très onéreux pour l'Etat, fut surtout sensiblement modifié, dans un sens plus avantageux aux intérêts fribourgeois.

La banque commerciale de Bâle, usant du droit de préférence que lui accordait la convention de 1879, acceptait à son tour le taux de 99 %. Restait l'art. 14 de la convention première que la commission du Grand Conseil refusait de sanctionner; cette clause pouvait permettre à la banque contractante la réalisation d'un bénéfice d'une centaine de mille francs. A la suite de négociations, les banques contractantes résolurent de réduire le maximum de cet avantage à 30,000 fr.

Le dernier mot n'était pas dit. L'énergique chef de la maison Passavant et C<sup>o</sup> arrivait avec une nouvelle proposition d'après laquelle l'Etat aurait émis la conversion au pair, sous la garantie de la maison

précitée, moyennant 1/4 % de provision et engagement de sa part de prendre le solde à forfait à 99 %. Cette combinaison, croyons-nous, eût été de toutes la plus avantageuse. Sur ce, la banque commerciale, déboutée de son droit de préférence, offre le forfait de 99 1/4 %. Le lendemain, M. Passavant faisait une nouvelle proposition de forfait à 99. 40, proposition immédiatement communiquée au Grand Conseil et votée à l'unanimité, sous réserve toutefois du droit de préférence de la banque commerciale de Bâle, qui déclare immédiatement prendre lieu et place de la maison Passavant.

Ainsi se terminait cette importante opération qui, en diminuant les lourdes charges qui pèsent sur le peuple fribourgeois, nous fait espérer pour l'avenir un dégrèvement de l'impôt, si l'on veut réellement faire de la bonne administration et moins de politique de coterie.

La suppression du privilège de l'exonération de l'impôt est l'un des principaux avantages de l'emprunt de 1884: espérons que ce principe s'étendra à toutes les valeurs qui sont encore affranchies des contributions publiques.

Nous devons, dans la circonstance, rendre hommage à la loyauté avec laquelle l'honorable directeur des finances a conduit les négociations et reconnaître que, si cette opération a obtenu d'aussi bonnes conditions, c'est grâce à la libre concurrence qui a pu se manifester le plus largement possible et au plus grand profit des intérêts fribourgeois.

M. E. Passavant a, lui aussi, par sa droiture en affaires et son énergie, droit aux meilleures sympathies des Fribourgeois auxquels il vient de rendre un si éminent service.

## CONFÉDÉRATION

*Referendum.* — Les cantons qui ont le referendum obligatoire sont au nombre de huit. Ce sont Zurich, Berne, Schwytz, Soleure, Bâle-Campagne, Grisons, Argovie et Thurgovie, représentant 1,433,000 âmes de population.

Les six cantons à Landsgemeinde comptent 150,000 âmes.

Les autres cantons (1,260,000 âmes) ont le referendum facultatif.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 11

## DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

V.

(Suite.)

Les choses allaient donc paisiblement leur train. Auguste ne se montrait pas trop exigeant; Henriette n'avait pas trop de peine à le maintenir dans les limites que la prudence leur imposait. Puis elle avait aussi ses bons moments. Elle n'était pas encore pourvue des nerfs solides et de la fécondité de ressources que possède la coquette émigrée; elle se laissait attendrir par l'amour ingénu de son adorateur et compensait par des accès de vraie tendresse sa tiédeur systématique. Mais l'égoïsme reprenait bien vite le dessus, et ces moments d'abandon ne servaient qu'à assujettir le joug sur la tête de la victime.

Quand vint la mauvaise saison, il ne fallut naturellement plus songer aux douces promenades dont la haie d'épines avait été la discrète confidente. Les veillées qui se tenaient dans certaines maisons du village n'offraient, grâce à la subtile police des commères et des vieilles filles, aucune chance de sécurité, et Henriette ne tenait pas le moins du monde à divulguer son secret. Il fallut pourtant trouver un moyen de se voir.

Comme dans presque tous les villages, il y avait à Juliens une petite boutique, abrégé confus de tous les commerces, collection disparate de toutes les denrées exotiques qui peuvent trouver un écoulement certain dans le monde campagnard. Epicerie, mercerie et quincaillerie étaient pêle-mêle, qui sur des planches, qui dans des tiroirs ou des ballots, leurs échantillons plus ou moins superflus, leurs enveloppes plus ou moins blasonnées. Les planteurs américains ou les fabricants de Manchester s'étonneraient bien s'ils pouvaient voir ce que deviennent tous leurs produits, et l'insouciant consommateur ne s'émerveillerait pas moins s'il pouvait suivre les étapes et les transformations innombrables du centime usé qu'il a déposé sur le comptoir de la boutique.

La boutique de Juliens était tenue par une pauvre fille déjà âgée et tant soit peu contrefaite, mais que tout le monde respectait, bien qu'elle eût quelque part un fils, fruit d'amour malheureux et que l'Eglise n'avait jamais sanctifié. Elle vivait assez péniblement de sa boutique et de son état de conturière, dont le produit était encore considérablement rogné par

les mauvais crédits, le fléau incurable du petit commerce. Dans une boutique de village, il se dépense quelquefois plus de ruse pour obtenir une livre de café à crédit que pour extorquer vingt mille francs à un Juif de grande ville.

C'était chez cette Agathe ou la *Torse*, comme les villageois la désignaient dans leur brutale précision, que les amoureux, transis par le froid, vinrent se réfugier.

Agathe se prêtait de bonne grâce à ces entrevues. Elle n'était pas de ces femmes que le spectacle du bonheur d'autrui irrite et pervertit. Les souffrances qu'elle avait éprouvées, l'abandon dont elle avait été victime ne lui avaient point donné la haine de l'amour ni des hommes: ils lui avaient seulement appris les amères conséquences d'une faute, et elle se félicitait de son rôle de confidente dans l'espoir d'amener cet amour à bonne fin ou au moins de prévenir toute imprudence. Elle ne se doutait guère, la pauvre abandonnée, que Henriette avait dans sa coquetterie même un rempart plus assuré qu'une douloureuse expérience et que, en patronnant cette liaison, elle courait à un but peut-être diamétralement opposé à ses intentions. Il en est ainsi de presque tous les confidentes. Ils substituent leurs propres impressions à la réalité; ils notent d'après leur musique les paroles dites sur un ton différent.

Agathe avait trop aimé, aimé avec trop d'abnégation et d'ingénuité pour qu'elle vit dans la tiédeur de Henriette autre chose que la retenue, la pudeur d'une jeune fille honnête et bien élevée.

ures à Bulle  
merce  
re  
e marhé.  
out ailleurs.

nder (meilleure huile  
pour le cuir)  
nd souple, flexible et in-  
meilleur enduit (moyen de  
e chevaux, selles, voitures,  
Mettler, Romont;  
1660 Y) [484

A vendre

Frème, 2 chaudières  
avec accessoires. Pour  
s s'adresser à M. Vigli-  
de clochettes, au dit  
[892

s de Piano.

ve WETLI-ODY a l'hon-  
les parents, qu'elle donne  
iano, à un prix très mo-  
ou à domicile. [893

erait LOUER de  
n PIANO. [894  
a bureau du journal.

Campagne

MAULES.  
25 et lundi 26 mai cou-  
nel ou abbaye.  
t invitation cordiales à  
ars de tir.  
Le Comité.

nestiques

eux ou trois jeunes gens  
ngt ans, si possible, pour  
l et travailler à l'agricul-  
, ainsi qu'une jeune fille  
énage dans une maison  
[897  
a bureau du journal.

populaire Suisse

ale de Fribourg.)

tons des billets à 3 mois  
10 % de commission par  
s des crédits en comptes-  
is 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 %  
par semestre, selon vire-  
(O Fr. 16.)

es jouissent d'une réduc-  
x ci-dessus. [844  
La Direction.

ENTS.

voir de belles et bon-  
éviter les douleurs,  
nger et d'éviter les  
mac.

ions gratuites.  
à F. BUGNON, chi-  
tiste, rue de la Pré-  
à Fribourg. [730

N VENTE

ie de la GRUYÈRE:

s de Laiterie

beau papier, à 20 cent.

- Rabais par douzaines.

Gruyère. Gérant: Ch. Morel

**Conseil fédéral.** — Le *Tagblatt* de Soleure propose de remplacer en octobre M. le conseiller fédéral Hammer par M. le colonel Frei, ministre à Washington.

**Gothard.** — La recette d'avril est de 930,000 francs, les dépenses de l'exploitation 390,000.

— Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale, convoquée à Lucerne pour le 28 juin, d'attribuer aux actions un dividende de 2 1/2 0/0.

**Ecole polytechnique.** — Le Conseil fédéral a nommé M. le major Affolter, à Soleure, professeur de sciences militaires à l'Ecole polytechnique.

**Routes alpestres.** — La route de l'Oberalp et celle de la Furka sont ouvertes.

La végétation dans les montagnes est d'un mois en avance sur les années précédentes.

**Examens de recrues.** — Le tableau statistique des examens de recrues pour 1883 a enfin vu le jour.

Voici le rang des cantons : 1. Bâle-Ville. 2. Thurgovie. 3. Genève. 4. Zurich. 5. Schaffhouse. 6. Soleure. 7. Zoug. 8. Appenzell R. E. 9. Obwald. 10. Neuchâtel. 11. Argovie. 12. Glaris. 13. Vaud. 14. Bâle-Campagne. 15. Grisons. 16. St-Gall. 17. Berne. 18. Nidwald. 19. Schwytz. 20. Tessin. 21. Lucerne. 22. Fribourg. 23. Valais. 24. Appenzell R. I. 25. Uri.

**Arberg.** — Le grand tunnel est entièrement percé, le dernier coup a été donné le 14 mai.

(Corresp. particulière de la GRUYERE.)

**Etat sanitaire des animaux domestiques.** — Le dernier bulletin sanitaire accuse l'existence des maladies contagieuses suivantes : la *surlangue* et *claudication*, le *charbon*, la *rage canine* et la *gale*. Il y a une légère augmentation du nombre des étables infectées de *surlangue* et *claudication*. Le nombre de 19 étables infectées au 1<sup>er</sup> mai a ascé à 24 au 15 courant.

Les 24 étables infectées se répartissent entre 5 cantons comme suit : Tessin 18, Unterwald-le-Bas et Appenzell Rh.-Ext. chacun 2, Lucerne (nouveau) et Neuchâtel chacun 1.

La Suisse romande ne compte, par conséquent, qu'une seule étable contaminée. Il y a donc lieu de croire que notre bétail qui séjournera, cet été-ci, dans les pâturages, sera épargné par la fièvre aphteuse.

Il paraît que la *surlangue* et *claudication* a été importée à Trogen (Appenzell Rh.-Ext.) par des marchands de bétail aux habits desquels se serait attachée de la matière contagieuse. — 1 cas de rage a été constaté à Langnau, canton de Berne, et 1 cas de gale chez un cheval à Muhleberg, même canton. La gale règne encore parmi les chèvres à Campello, canton du Tessin. Le bulletin signale en outre 5 cas de charbon.

Le canton de Fribourg se trouve heureusement exempt de toute maladie épizootique pour le moment.

D'après les avis reçus le 14 mai, l'Autriche-Hongrie était à cette époque exempte de la peste bovine. — Le dernier bulletin hebdomadaire italien, allant du 21 au 27 avril, consigne pour cette période 13 cas spéciaux de *surlangue* et *claudication*. Outre cela, 9 communes de l'île de Sardaigne sont entièrement infectées.

**Grisons.** — Le Grand Conseil a élu président M. Soldani, ancien conseiller d'Etat, conservateur, et

Dans les entretiens que les deux femmes eurent ensemble, celle-ci se gardait bien de laisser voir le fond de son cœur. Elle sentait que son jeu ne trouverait pas grâce devant la loyauté de la fille de boutique; elle rejetait sa réserve sur sa jeunesse, sur la difficulté des circonstances; en un mot, elle se donnait le beau rôle, et Agathe était sans cesse à blâmer ce qu'elle appelait la folie d'Auguste; elle s'attachait à combattre ses inquiétudes et son découragement; elle exaltait la sagesse et le dévouement d'Henriette et contribuait ainsi de tout son pouvoir à entretenir les illusions du jeune homme, qui ne demandait pas mieux que de croire et d'espérer. Il est si doux de croire!

L'influence optimiste de la vieille fille devint d'autant plus sensible que les deux amants furent contraints d'interrompre leurs entretiens. La position, la beauté de Henriette en faisaient naturellement le point de mire de la curiosité villageoise. On se demandait sur qui la jeune fille daignerait jeter ses yeux bleus; quelle espèce de poisson Tapolet essayerait de pêcher avec cette friande amorce que bien des mères convoitaient pour leurs fils, que bien des fils convoitaient pour eux-mêmes. Les premières visites de Henriette à la boutique n'excitèrent pas de soupçon; mais le bidon bien connu d'Auguste que l'on vit figurer sur le comptoir, pendant que Henriette était censée se trouver dans la pièce voisine, fit découvrir une vérité d'ailleurs impossible à cacher longtemps. L'heureux mortel était donc Auguste Denney. Voyez-vous le surnois? Qui s'en serait jamais douté?

Le premier rapport de cette précieuse découverte échut na-

vice-président, M. le conseiller national Buhler, libéral.

**Argovie.** — La commune de Wohlen vient de faire photographier à ses frais le plus âgé de ses ressortissants, le couvreur Breitschmid, qui a atteint sa 100<sup>e</sup> année le 21 mai courant. L'image représente le vénérable vieillard entouré de ses deux fils âgés l'un de 70 et l'autre de 60 ans. Breitschmid est un petit homme encore plein de vie et de santé.

**Vaud.** — La septième liste des prix d'honneur pour le tir cantonal de Payerne s'élève maintenant à la somme de 16,989 fr. 65 cent.

— Dimanche après-midi, un orage formidable s'est déchaîné sur une partie du canton. A Lausanne et aux environs, une averse de grêle est tombée, heureusement sans causer de dommages bien appréciables. Au Signal, la foudre a frappé un gendarme et un jeune homme de 13 ans. Ce dernier n'a repris connaissance que lundi matin. Tous deux ont été soulevés en l'air et projetés à cinq ou six pas plus loin.

A Bottens, une femme a également été frappée par la foudre qui a produit de curieux effets dans sa maison.

Deux bâtiments ont été atteints à Dommarin.

A Moudon, il a plu depuis 2 heures jusqu'au soir.

**Valais.** — Depuis le 1<sup>er</sup> mai, jour où a commencé à Sion, ensuite d'une publication municipale, la chasse aux hannetons, on a ramassé jusqu'à présent 2,500 décalitres de ces ravageurs. C'est là une quantité énorme. Si l'on songe qu'un litre de hannetons en contient une centaine environ, c'est un chiffre de 2 millions et demi de ces coléoptères détruits. Qu'on juge les dégâts qu'auraient commis ces insectes malfaisants sans la traque organisée contre eux et qui se continue activement.

**Genève.** — La statue du général Dufour a été placée sur le socle vendredi matin à 4 heures.

La statue équestre du général, magnifiquement bronzée, a produit un effet splendide une fois placée sur sa base; tous les assistants étaient saisis d'admiration. Mais la contemplation n'a été que de courte durée, car, quelques instants après, le monument disparaissait sous les toiles d'emballage qui le déroberont aux yeux du public jusqu'au 2 juin.

La hauteur totale du monument (piédestal et statue) est de 8 mètres 10 centimètres.

## CANTON DE FRIBOURG

Le Grand Conseil a voté une loi sur le rabattage du gibier, afin de mettre fin à des abus commis par les chasseurs des cantons voisins sur le territoire franc limitrophe des dits cantons.

Nos créatures du Grand Conseil en prennent à leur aise avec le peuple. Ils viennent de se moquer des 11,300 citoyens qui ont signé la demande de nomination des syndics par les communes en renvoyant cette requête à une autre session.

Ce sont ces mandataires que le peuple devrait bientôt renvoyer à leurs affaires privées!

La violence provoque la violence.

Le district de la Broye vient de perdre un de ses meilleurs citoyens, le Docteur Ph. Baillif, décédé à Estavayer le 18 mai courant. M. Baillif, comme médecin, était d'un dévouement professionnel exemplaire. En politique, il était de la trempe des hommes de 1830, sincèrement libéral.

tuellement à Monsieur le curé. Il se rendit à l'instant chez son ami Tapolet.

— J'en apprends de belles! dit-il en aspirant coup sur coup plusieurs prises de tabac. Comment diable faites-vous pour ignorer un pareil scandale? vous, vous surtout, Madeleine? ajouta-t-il en s'adressant à la mère de Henriette.

— Qu'est-ce qu'il y a? qu'est-il arrivé? demandèrent les deux Tapolet.

— Ma foi! il est heureux qu'il y ait des curés dans les villages! autrement où irions-nous, grand Dieu! où en serait la morale? quand on réfléchit à l'aveuglement des parents....

— Mon Dieu! Monsieur le curé! Expliquez-vous donc! vous nous mettez dans des trances... Qu'y a-t-il?

— Il y a que votre fille a des relations.... des relations inconvenantes, des rendez-vous! Une jeune personne qui sort du convent!

— Henriette! vous dites que Henriette a des rendez-vous!

— Oui, Henriette! Henriette elle-même! des rendez-vous avec un vaurien, un mauvais sujet, un garçon de rien du tout, un....

Et Monsieur le curé, comme si le nom eût dû l'étrangler, tendit le bras du côté de la maison Denney, et se remit à priser avec une extrême agitation.

— Mais, mon Dieu! Monsieur le curé, comment cela serait-il possible? Ma fille ne sort presque jamais. Elle n'est jamais rentrée après l'angélus. Du reste, nous allons savoir.... Je

Au tirage des lots de l'Etat de Fribourg qui a eu lieu le 15 à la trésorerie d'Etat, les primes principales ont favorisé les porteurs des lots ci-après :

N° 5 Série	1907 fr.	20,000
» 17 »	400 »	2,000
» 45 »	4905 »	1,000

Viennent ensuite 6 numéros à 250 fr. chacun, — 16 à 125 fr., — 30 à 75 fr., — 45 à 50 fr. — et 3450 à 20 fr., — soit ensemble, pour une somme de francs 100,000.

Le gouvernement occulte qui siège au N° 13 et le gouvernement garroté qui a ses bureaux à la Chancellerie d'Etat prétendent être toujours en communion d'idées avec la grande majorité des administrés, ou *sujets* fribourgeois. A chaque dégomme on s'écrie: le peuple l'a voulu! — Hé bien, l'officier de l'état civil d'un arrondissement du district de la Sarine a été mis à la porte. Tous les citoyens, sauf 4, et le révérend curé de la paroisse en tête, ont signé une protestation à l'adresse du Conseil d'Etat. Est-ce là ce qu'on appelle être en communion d'idées, ou n'est-ce pas plutôt l'assouvissement de quelques passions de bas étage?

## GRUYERE

La Tour-de-Trême, 22 mai.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez eu la complaisance de me communiquer la lettre que M. Ruffieux, instituteur à La Tour, vous a adressée en réponse à ma correspondance, publiée dans le dernier numéro de votre estimable journal.

Cette lettre contient en substance :

1. que M. Ruffieux a prévenu ses élèves d'avoir à se munir de provisions;

2. qu'au moment du départ de Bellegarde il a demandé à sa troupe si elle avait faim, et qu'il ne s'est pas élevé de réclamations;

3. qu'il est prêt à exhiber le compte de ses dépenses et à justifier de l'emploi de son temps à Bellegarde.

Si M. R. pense ainsi s'être justifié, il se trompe fort. Ce n'était pas la peine d'écrire une épître de deux pages, en y introduisant quelques injures, pour confirmer les faits que j'ai avancés.

Vous avez prévenu vos enfants quelques jours avant la promenade de ce qu'ils auraient à faire! C'est bien. Mais pensez vous que cela vous dispensait de vous inquiéter d'eux le jour de la fête jusqu'au moment du retour? Vous avez abandonné les enfants que vous deviez surveiller, vous n'osez pas le constater.

Vous voulez justifier de l'emploi de votre temps à Bellegarde! Nous n'avons pas à entrer dans ces détails de votre conduite. Il nous suffit de constater que vous n'avez pas été à votre poste et qu'en vous gobegeant pendant que vos élèves erraient à l'aventure, vous avez commis un acte qui a soulevé l'indignation de tous les pères de famille de la localité. Vous connaissez du reste à ce sujet l'appréciation d'une honorable personne de la commune qui, dit-on, a pris la peine d'instruire une enquête sur votre cas.

Il voudrait, ce cher Monsieur, que vous préniez connaissance de son compte de dépenses! — Ce serait bien plus simple et plus naturel de le fournir. Mais que M. R. ait tenu un compte, ou qu'il n'en ait pas tenu, qu'importe. Il suffit de retenir que tout l'argent qu'il a reçu n'a pas même servi à offrir un verre d'eau sucrée à ses élèves!

Notre dernier mot sera que si M. R. s'était mieux conduit le jour de la promenade, il aurait probablement moins souffert du mal de tête le lendemain.

vais l'appeler.

Mais Tapolet arrêta sa femme du geste. — Ne brusquons rien, s'il vous plaît. Il sera toujours temps de la confesser. Monsieur le curé n'a pas parlé sans des motifs suffisants. Il s'agit maintenant de savoir quand et comment ils se voient.

— Tout ce que je sais, reprit Monsieur le curé sur qui réagissait le calme de Tapolet, c'est qu'ils se sont vus plusieurs fois, le soir, à la boutique, chez cette Agathe, cette *torse* dont j'étais loin de me méfier. Mais il ne faut se fier à personne aujourd'hui. Laissez-la moi venir, celle-là! Je ne crois pas qu'il se soit rien passé de grave dans ces entrevues; seulement, il faut y veiller, un Denney est capable de tout.

— Sans doute, sans doute. Mais une jeune fille, à cet âge, avec les principes qu'elle a reçus, ne se laisse pas si facilement entraîner.

— Eh! que dites-vous donc! Si elle a pu oublier les torts que les Denney ont à votre égard, qui vous dit jusqu'où cela peut aller? D'ailleurs, le drôle n'a l'air d'un hypocrite, et, vous savez, tel père, tel fils. Le vieux ne s'est pas ruiné pour rien!

— Eh! quand ce serait le plus beau parti du monde, s'écria avec force la femme Tapolet, est-ce qu'une fille doit s'aventurer ainsi sans rien dire à ses parents? Et l'amour paternel et maternel ne lui commande-t-il pas de verser ses secrets dans le sein des auteurs de ses jours? Ah! je lui ferai sentir à cette....

(A suivre.)

A Broc et dans bruit que de la g partenant à l'une d droit. Depuis six an nerveuse accompag nibles. Elle avait bres, mais à pein pas sans éprouver ont été mis en ac médicales étrangè science a pu obté ment, mais, sans c à bout de ressourc

Cette jeune per vive, demanda à c chapelle de Notre- seil de son méde l'année dernière.

L'assistance est brée à son intent l'éclat en est reh les jeunes filles de

Cependant le s déjà est sortie de presque seule ave toute l'ardeur de que tout à coup el ses muscles et un

Elle commença encore présent en public en proie à se précipita dans à pied, et à pein rents, situé à quir

Nous nous bor sont passés et no sur cet événement guérison doit être elle contribuera p l'ancien pèlerinag supplanté sans ra au canton, voire n

Chantons, am Ont défendu Le sol natal, D'un pauvre Liberté saint Nous bénissons Le peuple en Pour te chant

Un peuple en Il sait l'aime Pour te défer Il combattra Sempach, Gr Et nos soldat Comme autre Si nos tyrans

La liberté, n Aura toujours Notre pays, t Ne verra plu Non, non, jar Ne pourra va Le peuple en Tous les sol

O liberté, so Que nos enf Et que sans Puis que cha Que du Jura Du bleu Lém Tout cœur bi Pour tous les

Adressons to Concitoyens, Mais maudis Qui ne croit Sur le Grüt Tu pris nais Et dès ce ter Tous les ber

France. —

La Chine rec seulement sur le entier; ce qui r sur ces contrées actuelles et la C ritoriale de ce c au commerce p Kuangsi et Cant réclamer aucune de police des fro

at de Fribourg qui a eu l'Etat, les primes principales des lots ci-après :

7 fr.	20,000
10 »	2,000
15 »	1,000

ros à 250 fr. chacun, —  
— 45 à 50 fr. — et 3450  
our une somme de francs

qui siège au N° 13 et le a ses bureaux à la Chan-  
être toujours en commu-  
majorité des administrés,  
aque dégomme on s'é-  
— Hé bien, l'officier de  
ent du district de la Sa-  
ous les citoyens, sauf 4,  
roisse en tête, ont signé  
du Conseil d'Etat. Est-ce  
n communion d'idées, ou  
ssement de quelques pas-

ÈRE

our-de-Trême, 22 mai.  
eur,  
ance de me communiquer  
tituteur à La Tour, vous  
a correspondance, publiée  
otre estimable journal.  
abstinence :  
venu ses élèves d'avoir à  
urt de Bellegarde il a de-  
rait faim, et qu'il ne s'est  
le compte de ses dépenses  
son temps à Bellegarde.  
tre justifié, il se trompe  
l'écrire une épître de deux  
quelques injures, pour con-  
cés.

enfants quelques jours  
r'ils auraient à faire! C'est  
e cela vous dispensait de  
r de la fête jusqu'au mo-  
rez abandonné les enfants  
vous n'osez pas le con-  
l'emploi de votre temps à  
pas à entrer dans ces dé-  
ous suffit de constater que  
poste et qu'en vous gouver-  
ves erraient à l'aventure,  
qui a soulevé l'indignation  
de la localité. Vous con-  
l'appréciation d'une hono-  
nne qui, dit-on, a pris la  
te sur votre cas.  
onsieur, que vous preniez  
de dépenses! — Ce serait  
naturel de le fournir. Mais  
mpte, ou qu'il n'en ait pas  
e retenir que tout l'argent  
servi à offrir un verre d'eau  
que si M. R. s'était mieux  
enade, il aurait probable-  
de tête le lendemain.

e du geste.  
vous plaît. Il sera toujours  
ur le curé n'a pas parlé sans  
maintenant de savoir quand et  
rit Monsieur le curé sur qui  
et, c'est qu'ils se sont vis  
ique, chez cette Agathe, cette  
néfier. Mais il ne faut se fier à  
la moi venir, celle-là! Je ne  
s de grave dans ces entrevues;  
Denney est capable de tout.  
Mais une jeune fille, à cet âge,  
as, ne se laisse pas si facilement

Si elle a pu oublier les torts  
gard, qui vous dit jusqu'ou cela  
le m'a l'air d'un hypocrite, et,  
e vieux ne s'est pas ruiné pour  
s beau parti du monde, s'écria  
est-ce qu'une fille doit s'aventu-  
rents? Et l'amour paternel et  
l pas de verser ses secrets dans  
rs? Ah! je lui ferai sentir à  
(A suivre.)

A Broc et dans les environs de ce village il n'est bruit que de la guérison subite d'une jeune fille appartenant à l'une des plus honorables familles de l'endroit. Depuis six ans elle était atteinte d'une affection nerveuse accompagnée de crises violentes et très pénibles. Elle avait conservé l'usage de tous ses membres, mais à peine pouvait-elle hasarder quelques pas sans éprouver de défaillance. Tous les moyens ont été mis en action pour la guérir; des célébrités médicales étrangères ont même été consultées; la science a pu obtenir une amélioration, du soulagement, mais, sans déclarer le cas incurable, elle était à bout de ressources.

Cette jeune personne, pieuse et animée d'une foi vive, demanda à être transportée de nouveau à la chapelle de Notre-Dame-des-Marches où, sur le conseil de son médecin, elle avait déjà fait une visite l'année dernière.

L'assistance est nombreuse; une messe est célébrée à son intention. La cérémonie est imposante; l'éclat en est rehaussé par les chants qu'exécutent les jeunes filles de la localité.

Cependant le saint sacrifice est terminé; la foule déjà est sortie de la chapelle; la malade y est restée presque seule avec un parent; elle prie encore avec toute l'ardeur de son âme candide et croyante, lorsque tout à coup elle ressent une détente générale de ses muscles et un allègement de tout son corps.

Elle commença effectivement à marcher. Le prêtre encore présent entonna un *Salve Regina*. Puis le public en proie à une émotion facile à comprendre se précipita dans l'enceinte. La malade a pu rentrer à pied, et à peine soutenue au domicile de ses parents, situé à quinze minutes de la chapelle.

Nous nous bornons à relater les faits *tels qu'ils se sont passés* et nous n'émettons aucune appréciation sur cet événement. En tous cas, si cette remarquable guérison doit être durable, comme nous l'espérons, elle contribuera puissamment à remettre en honneur l'ancien pèlerinage de Notre-Dame-des-Marches supplanté sans raison, par des sanctuaires étrangers au canton, voire même à la Suisse.

LA LIBERTÉ.

Chantons, amis, le pays que nos pères  
Ont défendu contre d'affreux tyrans,  
Le sol natal, où jamais les misères  
D'un pauvre esclave assombrissent nos ans.  
Liberté sainte, ange de l'Helvétie,  
Nous bénissons tes immenses bienfaits;  
Le peuple est libre et chacun s'associe  
Pour te chanter, te défendre à jamais.

Un peuple entier vit sous ta sainte égide,  
Il sait t'aimer, car tu le rends heureux.  
Pour te défendre il serait intrépide,  
Il combattrait tout comme nos aïeux.  
Sempach, Grandson, sont dans notre mémoire,  
Et nos soldats sont encore vaillants.  
Comme autrefois ils auraient la victoire  
Si nos tyrans pressuraient nos enfants.

La liberté, notre ange tutélaire,  
Aura toujours de vaillants défenseurs;  
Notre pays, toujours libre et prospère,  
Ne verra plus d'iniques oppresseurs.  
Non, non, jamais l'astuce d'un despote  
Ne pourra vaincre au sein de nos vallons;  
Le peuple entier réduirait en compote  
Tous les soldats qui franchiraient nos monts.

O liberté, sois-nous toujours propice,  
Que nos enfants grandissent sous ta loi.  
Et que sans cesse ils aiment la justice,  
Puis que chacun te voue amour et foi.  
Que du Jura jusqu'au contour du Rhône,  
Du bleu Léman aux Alpes du Saintis,  
Tout cœur bien né te respecte et te prône.  
Pour tous les biens que tu nous départis.

Adressons tous un vif formidable,  
Concitoyens, à notre liberté;  
Mais maudissons tout homme intolérable  
Qui ne croit pas à la fraternité.  
Sur le Grütli, cette noble prairie,  
Tu pris naissance, ô notre cher trésor,  
Et dès ce temps tu fus toujours chérie,  
Tous les bergers te préfèrent à l'or.

J. de SIEBENTHAL.

ÉTRANGER

France. — La paix est conclue avec la Chine. La Chine reconnaît le protectorat français non seulement sur le Tonkin mais encore sur l'Annam entier; ce qui revient à abandonner sa suzeraineté sur ces contrées. Le Tonkin conserve ses frontières actuelles et la Chine renonce à toute prétention territoriale de ce côté; en outre, elle s'engage à ouvrir au commerce général les provinces de Yunnan, Kuangsi et Canton. De son côté, la France renonce à réclamer aucune indemnité de guerre. Les questions de police des frontières seront réglées plus tard.

Savoie. — La ligne du chemin de fer d'Annecy à Annemasse est achevée. L'inauguration est fixée au 8 juin. A cette occasion la ville d'Annecy prépare une fête brillante avec laquelle coïncidera un tir international.

Angleterre. — 1,500 teinturiers se sont mis en grève. On croit que la grève sera générale et comprendra 5,000 ouvriers.

Dans la soirée, 2,000 ouvriers se sont réunis et ont décidé de continuer la grève jusqu'à ce que l'augmentation de 10 % sur le salaire leur soit accordée.

Autriche. — On mande de Vienne que 6 personnes ont été assassinées mardi, à Buczaiz, en Galicie. Le seul membre de la famille qui ait échappé à cette boucherie, est un jeune enfant qui réussit à se cacher. Le mobile du crime est le vol. On n'a pas de trace des assassins.

CAUSERIE AGRICOLE.

Faites vos foins tendres.

Nous avons déjà plus d'une fois recommandé à nos agriculteurs de faucher leurs foins jeunes.

Il y a bénéfice à tous les points de vue, disions-nous.

Comme le moment de la fenaison approche, nous tenons à rappeler ce conseil aux lecteurs de la *Gruyère*. Car, la question de faire beaucoup et de bons fourrages, c'est-à-dire des fourrages très nutritifs, est pour notre pays, des plus importantes. Elle est la base de notre exploitation agricole, soit qu'il s'agisse de l'élevage du bétail pour l'exportation, soit qu'il s'agisse de la production du lait.

Si l'on n'est pas contrarié par le mauvais temps, il faut faucher ses prairies dès que le plus grand nombre des herbes (dites graminées) commencent à fleurir, c'est-à-dire au commencement de la floraison générale.

M. Isidore Pierre, dont les belles expériences ont, du reste, été répétées par les plus savants agronomes et chimistes allemands, avec les mêmes résultats, fournit dans son traité de chimie agricole la preuve la plus irrésistible de l'avantage qu'il y a de faucher l'herbe jeune.

Du reste, quand les vaches sont au pâturage, quand vous laissez paître librement les chèvres et les moutons, ne voyez-vous pas que tous ces animaux vont de préférence à l'herbe jeune et tendre, aux jeunes pousses? C'est l'instinct qui les guide; et ce guide est sûr.

M. Isidore Pierre a fait le tableau suivant, résultat de ses analyses chimiques :

Il a, si vous voulez, décomposé de l'herbe pour voir quelle proportion de matières nutritives, d'azote, comme ces messieurs les savants appellent les matières nutritives, étaient contenues dans la plante verte à ses différents âges.

Proportion d'azote ou de matières nutritives par 1000 parties.

Trèfle, un mois avant la fleur	40,5
Trèfle, en pleine fleur	21,7
Sainfoin ou esparcette avant la fleur	35,9
Sainfoin ou esparcette en pleine fleur	21,
Luzerne, avant la fleur	30,
La même fleurie	20,8

La fleur contient plus de matières nutritives que les feuilles, la partie supérieure de la tige plus que la partie inférieure.

Les allemands, Wolf et Ritthausen, deux autorités en fait de chimie et de science agricoles, ont également affirmé que plus les plantes sont jeunes, plus elles sont relativement riches en matières protéiques, ou comme nous disons, nous autres les profanes, en matières nutritives.

Ils ont constaté 22 pour cent de protéine ou matière nutritive dans le trèfle coupé très jeune, le 14 pour 100 dans le trèfle du même champ fauché le 13 juin; le 11 % dans celui fauché le 23 juin et le 9 % dans celui récolté le 20 juillet.

La luzerne fauchée le 24 avril a donné le 28 pour 100 de protéine; celle fauchée le 22 mai le 21 pour 100; celle fauchée le 3 juillet le 15 pour 100 seulement.

Et il en est de même pour toutes les plantes des prairies en général.

Il est donc établi, par la preuve la plus irréfutable, noir sur blanc, que la plante fauchée jeune nourrit davantage que la même plante fauchée à son complet développement. Au commencement de la floraison elle contient en moyenne le double des matières nutritives qui lui restent après la fleur ou lorsqu'elle est à graine.

N'est-ce pas, du reste, parce que le regain est plus tendre, que l'herbe en est plus jeune que celle du

foin, qu'il profite davantage et que le bétail le préfère?

Abandonnons donc ce préjugé, car c'en est un, et l'un des plus regrettables qui consiste à laisser mûrir complètement l'herbe des prés avant de la faner.

Histoire d'un drapeau.

(Suite.)

V.

La nuit était venue. A peine les deux navires avaient-ils stoppé et les deux ancres touché le fond, que le capitaine Barrand s'empressa de faire mettre son canot à la mer et d'aller remercier son collègue le capitaine du remorqueur.

Le capitaine Barrand régla l'indemnité de la course du remorqueur, laissant un large pourboire pour l'équipage et se rendit auprès du commandant du port afin d'obtenir les ouvriers et le matériel nécessaires pour réparer les avaries, ce qui fut accordé à l'instant. Puis il revint à son bord.

On préparait le couvert pour le dîner de ceux des passagers que le mal de mer n'avait pas trop travaillés. L'appareil de petites cordes tendues sur la nappe, destiné à maintenir dans la position verticale les bouteilles, les verres et les plats lorsque le navire est secoué, n'était plus nécessaire; il fut enlevé. Le calme plat plein de bien-être avait succédé à l'horrible remue-ménage de tout à l'heure.

La bonne humeur débordait. Elle montrait la proportion du péril couru : « Nous l'avons échappé belle, se disaient les passagers. »

Seule la dame anglaise, cause de la chute des deux Arabes et qui avait repris ses sens grâce aux soins du docteur, criait comme une orfraie depuis sa cabine où elle était couchée. La dame anglaise était inscrite sur la liste des passagers sous le nom de Miss Stoner, se rendant à Malte. Elle s'était déjà fait remarquer par ses airs de saule-pleureur, tout en restant hautaine et trouvant tout *shoking*. Elle paraissait appartenir à cette classe de filles d'Albion, si parfaitement désagréables en voyage, lesquelles s'imaginent qu'en pays étranger chacun conspire contre leur dignité et leur vertu, et trouvent moyen d'avoir des scènes dans les gares, en waggon, à table d'hôte, partout en un mot.

A en juger par les apparences, Miss Stoner avait doublé le cap du printemps derrière lequel apparait la coiffe de Ste Catherine et cela ne contribuait pas peu à condenser sa bile déjà fort chargée de naissance.

Lorsqu'on l'avait relevée évanouie, ses jupes s'étaient détachées en laissant à découvert des tibias d'une maigreur apocalyptique. Certain embonpoint postiche s'était également déplacé d'une manière fâcheuse pour l'harmonie de son buste. Elle s'était aperçue de tout cela en reprenant ses sens. C'était là surtout la cause de sa fureur qui était d'autant plus grande qu'elle ne pouvait s'assouvir.

La pensée que les regards profanes des passagers ne gardaient plus d'illusions sur ce qu'elle avait réussi à dissimuler pendant tant d'années, lui donnait des crises épileptiques. Les airs de saule-pleureur avaient disparu. Les mèches de ses cheveux blonds ardents s'agitaient comme des serpents autour de la tête de Némésis. Elle s'en prenait à l'humanité entière de sa mésaventure. Tout le répertoire d'imprécations anglaises pleuvait de sa bouche, au grand amusement des passagers attablés, dont la bonne humeur croissait avec le nombre de flacons du bon vin de Sicile.

— Attendez, hurlait la terrible Anglaise, que nous soyons arrivés à Malte. Là je trouverai des gentlemen, des compatriotes, qui ne laisseront pas impuni l'affront fait à la fière Angleterre, en ma personne. Je me plaindrai au gouverneur qui fera pointer tous les canons des forts et de la flotte contre cette misérable coquille de noix, le *Suez*, pour le pulvériser.

— Mais, calmez-vous donc, lui disait le médecin du bord, ces Messieurs et ces Dames n'y sont pour rien; ce sont les deux Arabes qui ont fait tout le mal et ils vont être punis.

Ceux-ci ne paraissaient pas trop inquiets du conseil de guerre dont les avait menacés le capitaine. Lorsque le sommelier leur apporta à dîner dans leur cabine où ils étaient prisonniers, il les trouva faisant des salamalecs devant le fameux drapeau de Bulle, déployé sur une couchette, et déclamant à haute voix des versets du Coran.

Peu à peu les passagers gagnèrent leurs couchettes et le salon resta complètement vide. L'Anglaise, voyant qu'elle préchaît dans le désert, finit par se taire.

(A suivre.)

Pour la rédaction : C. GILLARD.

Bains et douches  
Hôtel des Alpes

Tous les jours de beau temps, de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

ENTREPRISE  
de Travaux de Gypserie et Peinture  
**L. BUZZINI & J. GIPPA**

BULLE  
maison Marchini, marbrier  
Ornementation en plâtre et carton-pierre  
Peinture décorative, Dorure  
Imitation : bois, marbre et bronze  
Papiers peints, enseignes et attributs  
Travaux et carrelages en ciment  
de tous genres

Par la modicité de leurs prix et la parfaite exécution tant sous le rapport pratique qu'artistique des travaux, ils s'efforceront de gagner la confiance des personnes qui voudront bien s'adresser à eux. [911]

**Mises de Fleuries.**

Lundi 26 mai courant la compagnie du chemin de fer Bulle-Romont fera exposer en mises publiques la récolte des talus et excédants de terrains qu'elle possède le long de la voie ferrée.

Les mises commenceront à Bulle à 8 heures du matin et seront continuées le même jour sur tout le parcours.

Bulle, le 23 mai 1884.  
[910]

L'Administration.

**Hôtel de la Cascade à Bellegarde**

(GRUYÈRE)

Le soussigné a l'avantage de faire connaître à l'honorable public et à ses connaissances qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai il dessert l'Hôtel de la Cascade, situé au pied de la magnifique route alpestre Bulle à Boltigen. Service prompt et soigné, prix modique. On prend des pensionnaires. Altitude environ 1011 mètres au dessus du niveau de la mer. [874]

(H 362 F)

Christ Mooser,  
au Café de la Poste, à Bellegarde.

**LE DERMATOLIP du Dr Wander** (meilleure huile pour le cuir)  
amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

INSTALLATIONS EN TOUS GENRES  
**LOUIS FATIO**  
CONSTRUCTEUR - SPÉCIALISTE  
14, rue Saint-Roch, 14  
LAUSANNE  
SOLIDITÉ  
Durée et sécurité parfaite.  
SYSTÈME PERFECTIONNÉ  
et garanti de bonne conductibilité.  
CONSTRUCTION SOIGNÉE  
Matériaux de premier choix.  
ÉTUDES, VÉRIFICATIONS & RÉPARATIONS D'ANCIENS PARATONNERRES  
Renseignements et références nombreuses à disposition.

Chez François Pilloud, près du Temple, à Fribourg.  
Gillard, entrepreneur, à Bulle.  
Clarin, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

**TUILES EMBOITEMENT**  
MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA  
Grande Briqueterie mécanique de Zurich  
Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses.  
Prix exceptionnellement réduits. [848]

**Changement de domicile.**

J'avise mon honorable clientèle que j'ai transféré mon BUREAU au rez-de-chaussée de la maison Gretener, ancienne maison Spuhler. Entrée par la cour. [771]

Alex. ANDREY, notaire.

Chez Jean CHRISTINAZ, cadet, à FRIBOURG  
véritables

**TUILES d'ALTKIRCH**

qualité supérieure, incontestable. Grand rabais sur les années précédentes.  
Dépôt à Bulle : S'adresser à Pierre Galley. [873]

**Avis aux Dames.**

**Ne jetez plus vos cheveux.**

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés  
Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aime Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

MAGASIN DE PARFUMERIE

**Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE**

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaille, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour Etrennes.

Choix immense de Savons fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [66]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

Vient de paraître sous forme de brochure

**LE CHAUFFAGE des caves à fromages**

PAR R. SCHATZMANN  
directeur de la station laitière suisse à Lausanne

En vente à l'imprimerie de la « Gruyère » à 30 cent. l'exemplaire, franco dans toute la Suisse contre 35 ct. en timbres-poste.

**On demande un apprenti maréchal.**

S'adresser au bureau du journal. [909]

**A vendre**

deux cents paquets de bardeaux chez Rodolphe Tinguely, à Marsens [907]

**A vendre**

80 paquets de bardeaux chez Louis Jacquet, à Villarvolard. [908]

**A vendre**

à La Tour-de-Trême, 2 chaudières à distiller avec accessoires. Pour renseignements s'adresser à M. Vigliano, fondeur de clochettes, au dit lieu. [892]

**A VENDRE**

Une voiture à ressorts avec capote en bon état. [902]  
S'adresser à l'imprimerie du journal.

**A vendre.**

Un jeune porc, gras, (mâle), au moulin Bourqui à Biaz. [901]

**On demande**

à faner de 30 à 50 poses de terre. [900]  
S'adresser au bureau du journal.

**Glasson & C<sup>ie</sup>, à Bulle**

**Fers et Quincaillerie.**

Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau. Véritables fourches américaines garanties, bel assortiment de faux et pierres à faux.

Scies à eau et Scies circulaires, Peaux de caillets vieilles, Toiles à fromage, Thermomètres pour fromagers, Maxima et Minima, Poudre et Pâte à polir tous les métaux. Jouis pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de Ph. Guidi, à Fribourg, pour retaillage de Limes. Représentants de la maison Finsler, à Zurich, pour Cire et Paille de fer pour parquets. [846]

**On demande** un jeune homme, capable d'occuper une place de domestique d'écurie en ville. Inutile de se présenter sans bonnes références. [906]  
S'adresser au bureau du journal.

**On demande** un bon vacher, âgé de 20 à 22 ans; inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

**DENTS.**

L'art d'avoir de belles et bonnes dents, d'éviter les douleurs, de bien manger et d'éviter les maux d'estomac.

Consultations gratuites.  
S'adresser à F. BUGNON, chirurgien-dentiste, rue de la Préfecture 211, à Fribourg. [730]

**EN VENTE**

à l'imprimerie de la GRUYÈRE:

**Carnets de Laiterie**

imprimés sur beau papier, à 20 cent. l'exemplaire. — Rabais par douzaines.

**Etiquettes gommées**

pour vins.

Etrennes fribourgeoises pour 1884.

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel.

Diplôme de 1<sup>re</sup> classe à l'exposition nationale de Zurich 1883.

Diplôme de 1<sup>re</sup> classe à l'exposition nationale de Zurich 1883.

ETUD  
Le patois de langue écrite, c plus riches, les p comme l'italien, pluralité des mot peut être compa des consonnances En le parlant, en n'a point certain comme, par exem Flamand, les lar l'italien de nomi prunte beaucoup son origine, comm la nuit des temps

Si l'italien est qui se rapproche c'était, assure-t-o Rome, le patois beaucoup plus de cation absolument Est-ce de la long pays? De tout t saient dans le p de leurs coutume sont permises, a élégante de l'aris

Notre patois toute règle de sy grands effets orat et l'Espagnol; m comme l'Anglais

Ce qui caracté naïveté et l'absen

On sent que champs, à laquel vont pas du tout

Si notre idiôn écrire, surtout en faire, l'ont fait av comprend en l'ab

M. le profess remarquable sur pour objet de tr patois. Mais nous fesseur ait visé u lité, en d'autres à faire une uni romande, à sav Genève et même lisation difficile e du patois Gruyer on en est réduit phonétique, c'es l'oreille.

Il y a même ce lesquelles les lett

des cheveux tombés  
puis 5 fr.  
Aime Margot,  
du Cheval-Blanc,  
[414]

seignes en ivoire,  
pour Etrennes.  
depuis 10 cent. pièce.  
E connues et recom-  
[66]  
2 fr. 75 le flacon.

quincaillerie.  
fer étiré pour  
eau. Véritables  
éricaines garan-  
tissement de faux  
faux.

et Scies circulaires,  
s vieilles, Toiles à fro-  
êtres pour fromagers,  
na, Poudre et Pâte à  
itaux. Jouis pour diri-  
jeune bétail. Dépôt de  
bourg, pour retaillage  
esentants de la maison  
Zurich, pour Cire et  
r parquets. [846]

de un jeune homme,  
capable d'occu-  
le domestique d'écurie  
de se présenter sans  
[906]  
bureau du journal.

de un bon vacher,  
âgé de 20 à 22  
se présenter sans de  
bureau du journal qui

ir de belles et bon-  
viter les douleurs,  
ger et d'éviter les  
ac.  
s gratuites.  
F. BUGNON, chi-  
te, rue de la Pré-  
Fribourg. [730]

de la GRUYÈRE:

de Laiterie

au papier, à 20 cent.  
Rabais par douzaines.

s gommées

r vins.

rgeoises pour 1884.

uyère. Gérant: Ch. Morel.

# SUPPLÉMENT

## AU JOURNAL LA GRUYÈRE

N<sup>o</sup> 22

### ETUDES PATOISES.

Le patois de la Gruyère, s'il était reçu comme langue écrite, compterait certainement parmi les plus riches, les plus imagées et les plus douces. Il a comme l'Italien, les augmentatifs, les diminutifs et la pluralité des mots pour exprimer la même pensée. Il peut être comparé à cette langue pour la douceur des consonnances et le jeu de prononciation sonore. En le parlant, en effet, la bouche joue facilement et n'a point certaines difficultés de mécanisme à vaincre, comme, par exemple, dans l'Anglais, l'Allemand, le Flamand, les langues Scandinaves, etc. Il a avec l'Italien de nombreux points de contact; il lui emprunte beaucoup de mots, la plupart des articles; et son origine, comme celle de cette langue, se perd dans la nuit des temps.

Si l'Italien est de toutes les langues latines, celle qui se rapproche le plus de la langue mère, puisque c'était, assure-t-on, la *lingua militaris* de l'ancienne Rome, le patois Gruyérien présente, par contre, beaucoup plus de mots de construction et de signification absolument grecques. D'où viennent ces mots? Est-ce de la longue occupation romaine dans notre pays? De tout temps, les vainqueurs qui s'établissaient dans le pays conquis, y ont laissé une partie de leurs coutumes et de leur langue. Ces suppositions sont permises, attendu que le grec était la langue élégante de l'aristocratie romaine.

Notre patois tel qu'il est, c'est-à-dire privé de toute règle de syntaxe, se prêterait difficilement aux grands effets oratoires comme le Français, l'Allemand et l'Espagnol; mais c'est la langue de la conversation comme l'Anglais et l'Italien.

Ce qui caractérise surtout le patois, c'est sa grande naïveté et l'absence de toute recherche.

On sent que c'est essentiellement la fille des champs, à laquelle les accoutrements de la ville ne vont pas du tout.

Si notre idiôme est beau, il est fort difficile à écrire, surtout en vers. Tous ceux qui ont tenté de le faire, l'ont fait avec un orthographe différent. Cela se comprend en l'absence de toute règle grammaticale.

M. le professeur Ayer a publié un travail très remarquable sur cette matière, ayant, entre autres, pour objet de tracer des règles orthographiques au patois. Mais nous devons regretter que l'érudite professeur ait visé une collectivité plutôt qu'une spécialité, en d'autres termes, qu'il ait appliqué son travail à faire une unité des divers patois de la Suisse romande, à savoir de Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Genève et même de la Savoie, entreprise d'une réalisation difficile et qui, surtout, l'éloignait beaucoup du patois Gruyérien. De sorte que pour écrire celui-ci, on en est réduit comme auparavant, à l'orthographe phonétique, c'est-à-dire, à se laisser guider par l'oreille.

Il y a même certaines consonnances patoises pour lesquelles les lettres de l'alphabet français font défaut,

comme par exemple, la *hliou* la crème, le *molé* l'église, *ouna dzorohliéyu* un œillet. En attendant une grammaire patoise, réclamée depuis longtemps, on pourrait remplacer cette lacune au moyen de lettres et signes conventionnels.

Il existe une autre consonnance très fréquente en patois, qui est identique avec le *the* anglais et pour laquelle on peut se servir de l'orthographe anglaise. Exemple: *la rëthe* la crèche, *lès frithès* les sommets, *la fitha* la fête, *l'éthréblio* l'écurie, *rèthrenâ* retentir. Afin de donner l'intonation voulue, il est indispensable de recourir pour la plupart des mots, aux trois accents de l'orthographe française. L'accent grave est le plus commun.

Parmi les œuvres littéraires en patois Gruyérien les plus populaires et les plus méritoires, nous citerons en première ligne le *Ranz des Vaches*. Cette inoubliable mélodie aux notes lentes et simples, qui a cette berçante monotonie des chants antiques, se trouve être l'un des airs les plus connus du monde entier.

À quelle date a-t-elle vu le jour; quel a été le poète, le musicien? On l'ignore. Tout fait supposer qu'elle remonte assez loin.

On a remarqué l'esprit satyrique et frondeur des chansons populaires des temps féodaux, à l'adresse des seigneurs et même de quelques membres du clergé. Le chansonnier vassal aimait à se dédommager de l'infériorité de sa position, des dîmes et des corvées, en mordant un peu les heureux du siècle. Tel est assurément le caractère du *Ranz des Vaches*.

Une autre poésie qui est incomparable comme facture et genre ballade, c'est *Djan de la Bolicetta*.

L'œuvre en vers patois de plus longue haleine, mais qui n'est pas la plus pure comme langage et couleur locale, c'est la traduction des *Bucoliques* de Virgile, par M. l'avocat Python d'Arconciel. Cette œuvre fut imprimée en 1788 par Béat-Louis Piller à Fribourg. Rien de curieux comme de comparer l'originalité et la naïve tournure patoise avec le texte de l'élégante et fine diction du poète latin.

Nous avons enfin la célèbre poésie pastorale *les Tzévreis*, de M. le professeur Bornet, ce chef-d'œuvre d'originalité, de fraîcheur et de coloris local. M. Bornet enlevé trop tôt à son pays et aux Muses, a pu dire: *exegi monumentum*. Cette œuvre restera, de même que sa fable patoise si pleine de naturel et d'une diction si pure: *la Moshella et le Vierza*.

Pour notre compte nous sommes reconnaissant au gracieux poète de la Tour-de-Trême de son essai de restauration de notre cher idiôme.

Nous tenons aux traditions, aux souvenirs du passé et nous ne sommes pas de ces esprits chagrins, comme il y en a quelques uns dans le corps enseignant, lesquels s'en prennent au patois de ce que nous occupons le 22<sup>me</sup> rang et prétendent qu'il suffirait de supprimer cette langue pour nous faire monter au sommet de l'échelle.

Notre infériorité, sur ce point, tient à d'autres causes qu'il n'y a pas lieu de discuter ici. La géné-

ration qui nous a précédé et celle qui s'éteint, parlaient patois davantage et mieux que nous; elles nous valaient certes bien comme instruction, comme tenue et comme moralité.

Il y a dans notre Idille Alpestre un moment que tout contribue à orner de la poésie la plus douce et qui est plein d'un charme émouvant que l'on chercherait en vain dans tout autre pays, parce que nul autre pays n'offre comme la Gruyère un cadre aussi complet et approprié au sujet. Nous voulons parler du départ des troupeaux pour la montagne, que notre patois a résumé par un mot: *poji*.

On est surpris que cette partie de l'Idille n'ait inspiré la muse d'aucun de nos anciens poètes patois. Le premier qui l'ait tenté avec succès, est un poète très contemporain, heureusement pour nous et pour les lettres: c'est M. le professeur Et. Fragnière. Ce littérateur émérite qui trouve moyen d'étendre jusqu'au patois, son talent de styliste, a publié de délicieux couplets en pur idiôme Gruyérien, intitulés: *Départ pour la Montagne*, dans le numéro de l'*Union* du 21 mai 1881. Ce chant mérite une nouvelle édition et son auteur de figurer parmi ses aînés, les classiques patois.

Entraîné par la sympathie de la personne et par l'admiration pour son talent, nous avons choisi le même sujet pour nos débuts en vers patois. Il est loin de notre pensée de les mettre en parallèle ou même à la suite des poésies que nous avons mentionnées.

Le Parnasse Gruyérien n'est point si escarpé qu'il ne se laisse gravir par le premier profane venu.

Nos muses montagnardes peuvent ne point se reconnaître dans les strophes que nous leur dédions; mais telles que nous les connaissons, gracieuses et indulgentes, nous savons qu'elles nous tiendront toujours compte de la bonne volonté.

Nous avons donné à notre chant la forme d'un monologue.

Le jour du départ pour la montagne est arrivé; le troupeau est rassemblé devant la maison du maître *armailli*. Celui-ci s'adresse à ses vaches impatientes *dè poji*; il rappelle les diverses phases de la vie alpestre, entre autres *le rëmuâ*, le tout entremêlé de cet appel cher aux vaches, *liauba, liauba*.

L'*armailli* a de la poésie dans le cœur comme tous les montagnards; il évoque le souvenir des soirées sur les hautes cimes; l'harmonie des clochettes, redite par les échos et se mariant avec le vent du soir *le ruhlio*, l'émeut. À l'émotion procurée par les grands spectacles de la nature, se mêle ordinairement une pensée religieuse: l'âme s'élève vers Dieu. Cette musique étrange résonne à ses oreilles comme une prière et il lui semble que la Sainte Vierge y répond en donnant un signe de protection à chacun des chalets et des maisons du joli pays du Moléson.

Enfin, lorsque les préparatifs sont achevés, le maître *armailli* s'adresse à *Marianna*, sa femme, pour lui donner les instructions d'usage.

Elle doit aller au chalet, cet été, avec ses deux

jolies nièces, pour faire *ouna choupâye*. Mais ces Dames devront se mettre en garde, au chalet, contre les entreprises galantes de ses domestiques *armaillis* qui sont jeunes, légers et aiment voir le beau sexe.

Le maître *armailli* est un mari modèle, il est galant avec sa femme. Il trouve moyen de lui dire qu'il pense à elle étant au chalet, et qu'il la trouve la plus gracieuse entre toutes, *la plie chejinta*.

Au dernier moment viennent les adieux; il veut embrasser encore son nouveau né au berceau.

Puis le troupeau se met en branle au chant des *armaillis*: *liauba, liauba*.

POYI.

Chont dza pachâs les pecojis,  
On intind zantâ lès jojis,  
Rin mé dè ney chu lès montagnès,  
Vuto fro mès modzons, mès bagnès;  
Lié met la chau din mon loyi  
Te che le momin dè poyi  
Et puthè dè zantâ  
Liauba liauba liauba.

In abrèvin vo dzèmotâvâ,  
L'ai dou furi vo j'achenâvâ  
Et vo vuitivâ amont per lé  
Quemin po dre: maître galé,  
No chin mafitès dè la rêthe,  
Menâde no a l'erba frètze  
Por intindre zantâ  
Liauba liauba liauba.

Ora, bi tropi, mon orgouè,  
Rèdzoye tè, no li van vuè;  
No j'oudrin pè chu les frithès  
Yô la yai chembliè pri dei tithès,  
Yô le tzamo ch'inva in choutin,  
Yô la yuva fâ tan dè bin  
Yô fâ tan bi zantâ  
Liauba liauba liauba.

Lé, dei ballè grôchès trotzès  
Vo troverai, mès bravès vatzès,  
Que faront gonhliâ la tzoudeire;  
Et a lètchi, nochi pàs pueire,  
A plien muâ i vo bailleri  
Quand por ariâ vo brameri  
Quo j'intindri zantâ  
Liauba liauba liauba.

Mè chovin dei vèprâs d'autan  
Quand vo vèyé trètôtès in tzan;  
La brijon dè vouthè hliotzettes  
Que fant rethrenâ lè rozettes  
Minâvè ou rigno avuei le ruhlio  
De plièji liavé le caou gonhlio  
N'arè pàs pu zantâ  
Liauba liauba liauba.

Me chembliève ouna prèyire  
Que protedjivè la Grevire,  
Que Nouthra Dona, a la miné  
Vignait bailli la bouna né  
A ti lès tzalets et lès méjons  
Dou bi payi dou Molèjon  
Yô l'on intind zantâ  
Liauba liauba liauba.

Et puthè quand no rèmeurins  
Avô ou plian no dèchindrin;  
Lès dzins piaqueront le fènâdzo  
Et thou que cheront ou veladzo,  
Chu la louye, chu la tzareire,  
Chaouteront ti fro por no veïre  
Et por oure zantâ  
Liauba liauba liauba.

Ch'abaillèret de chè drèhî,  
L'incoura devant le mohî  
Ouna prije prèjentèret,  
Le carbatier no j'attindret  
Avui on litre dè bon vin;  
Chin tarlatâz in le bèvin  
Y no fudret zantâ  
Liauba liauba liauba.

On galé boro dè chervinta  
No j'apuârteret du la pinta  
Ouna droblia dzorohlièya  
Avui oum' ethatze dè chéya,  
Por liètâ a nouthès berdzons.  
Et pus... via apri lès modzons  
Por zantâ dè pie ballâ  
Liauba liauba liauba.

Enfin! on mommin dè rèpou.  
Ora Marianna, a no dou;  
Dèvantè dè cotâ l'ethrâbllo  
Vé tè parlâ court et vertâbllo.  
Ché que tè pu léchi choletta  
Que ti ouna dzin dè rêthèta.

Diu chá chin que pou arrouvâ;  
Dei mâlaou faut chè prèjervâ.  
Chè plié, n'oublia pàs chta chemanna  
De bailli ouna bouna ermaouna,  
Por ouna mècha ai capuchins:  
Chin mè mettret fro de pochiins.

Quand t'ari ôtiè a travugni,  
Che te crai que dévo vigni,  
Te le mè fari a chavèy  
Quand oudret avô le barlatèy;  
Puârteri on bidon dè hliaou;  
Chin vo ritroveret le caou.

Te vindri amont chti tzautin  
Et quand no tè verrin du lien  
No tè farin ouna yithâye.  
Ah! tienta galéja choupâye,  
Tienta dzouye a l'intuâ dou dietzo!  
No medzèrin quemim dei quètzo.

Tè duè gnithès te prendri,  
Dei bretzetiaus lou retindri;  
Dou dzentillet ramâchèri  
Por mettre a lou frais baveri  
Et pus ch'te ni pàs tru dzalaouja  
Imbrancheri la piè grahliouja.

Ma mès armaillis chont vedzets,  
A lou dèmorâ chont choudzets  
Lou manquè on bocon d'échiin,  
Vo fudrè vo bailli achiin;  
Teinont rin veïre lès femalets;  
On dzubliè chiâ per din les tzalets.

Tè gnithès lian prou bioutâ  
Et dè l'erdzin din lou fourdâ;  
Lian bi lou galâ, lou gonhliâ  
Te lé dépâchè po galiâ;  
Li rèmeoujo quand fé la mota  
Tè traouvo adî la pie chejinta

Ora, ma poura féna, adiu;  
Plianta on mé po la fithâdiu;  
T'ari bin choïn dè dou j'anhians,  
Te requemando lès j'infans  
Va vuto tzertchi le derri  
Le vu imbranchi din chon bri.

Ma craiyo que no faut modâ  
Lès bithès queminthon a bramâ;  
Chèparâdè les chenailirès  
Que deivont martchi lès premirès.  
Buébo, va avui les armaillis  
Mè resteri pòr acculli.  
Vo fudrè bin zantâ  
Liauba liauba liauba.



PRIX DE L'ABONNÉ

Pour la Suisse: 1 an  
» » 6 mo  
Pour l'Étranger le p

Prix du Numéro

On s'abonne à tous le  
de poste.

BUL

Les merv

On est tellement de Lilliput agir à tombe de surprise faire sans machiav monde. Il est vrai été exempté d'int que celle de 187 pour en amener un Certains financiers les cent mille fran détrimet du pe rendait déjà grâc avait d'ailleurs en certain mystère p même du Grand C bien imprudents oserait avouer la de quinze millions quand, il y a cin aussi désastreuse, veille et que, sans enlevait par surp des moutons de P Donc, cette fois haut Etat de Fri rence des prèteur hein? Il est vrai q communes qui o avaient quelque p nier commis de b bien que Gros Je vendre son bétail risseur. Allons, c'e belle, comme pou offre aujourd'hui Rassurerons-nous; d traverser sans en conviendra de cha

FEUILLET

DENNEY

Un coup d'œil de T de sa femme, car H le curé. On changea leur du prêtre et au mère, Henriette comp conserva plus de dou jeongé, lui dit ces m a semaine prochaine fût-ce que pour le bon Elle s'attendait à mère, mais celle-ci a qu'il prenait la chos ment, quand la jeune